RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-122062

Département(s) de publication : **42**
Annonce n° **25-122062**
Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Roannais Agglomeration
Type de Numéro national d'indentification : SIRET
N° National d'identification : 20003573100013
Ville : ROANNE
Code postal : 42311
Groupement de commandes : Non
Département(s) de publication : 42

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : https://loire.marches-publics.info//avis/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=59218
Identifiant interne de la consultation : 250101M 7
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : Pour tout renseignement complémentaire, demande à formuler sur le profil d'acheteur selon indications du Rc

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : 01/12/2025 à 10:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE AQUALUDIQUE - RELANCE LOT 7 TOBOGGAN
Code CPV principal - Descripteur principal : 45210000
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : Construction d'un centre aqualudique sur la commune de Riorges, secteur du Marclet Est. Le projet comprend notamment : - Un bâtiment avec divers bassins intérieurs (sportifs, ludiques, activités), jeux et espace bien-être ; - Des espaces extérieurs d'activités et d'agrément - L'aménagement d'un parking de 500 places L'objet de la présente consultation se décompose en 1 lot unique, s'agissant d'une relance suite à une déclaration sans suite : - Lot n° 7 : Toboggan résine polyester - Délai prévisionnel d'exécution du lot n°7 : du 11/08/2027 au 31/08/2027 La présente consultation est lancée en procédure adaptée selon l'article R 2123-1 du Code de la commande publique. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires
Lieu principal d'exécution du marché : Avenue Charlie CHAPLIN Parcelles : BO 0037 / 0038 / 0039 / 0040 / 0045 / 0055 / 0057 42153 - RIORGES
Durée du marché (en mois) : 27
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complementaires

Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires : Pour tout renseignement complémentaire, demande à formuler sur le profil d'acheteur selon indications du RC. Tribunal compétent : Tribunal Administratif de Lyon : 184 rue Duguesclin, 69433 LYON CEDEX 03 Tél : 04 87 63 50 00 Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - Référé pré-contractuel prévu aux art. L.551-1 à L.551-12 du CJA, et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; - Référé contractuel prévu aux art. L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'art. R.551-7 du CJA ; - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux art. R.421-1 à R.21-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision ; - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/11/2025